Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Agent technique de prévention et de sécurité

Session 2007 • Code sujet : **E1A** • Durée : **3 h** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Prise en charge et sécurisation du nouvel IFSI (2 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U11 - Prise en charge d'un site/2007/BP ATPS - U11 - Prise en charge d'un site - Session 2007 - 2-Sujet.pdf

1. Prise en charge et sécurisation du nouvel IFSI

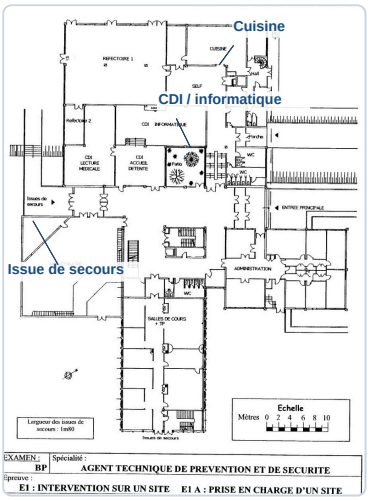
Vous êtes chef d'équipe au service de sécurité du CHU Louis Pasteur et devez contribuer à améliorer la sécurité de son nouvel IFSI. La notice présente l'établissement et ses espaces, tandis que les plans et les documents réglementaires annoncés servent de supports aux deux missions.

Prévention et lutte contre l'incendie

Question Mission 1. Réaliser une mission visant à améliorer la prévention et la lutte contre l'incendie au sein du nouvel IFSI, en vous appuyant sur les informations et documents du dossier.

1. Analyser les plans et les documents du dossier III pour vérifier l'application des règles ERP et du type R, en retenant l'effectif maximal déclaré de 700 personnes.
2. Réaliser une visite de l'ensemble du bâtiment, y compris les 2e et 3e étages non détaillés dans les plans. Vérifier les dégagements, les issues, l'alarme, la détection selon l'extrait APSAD R7, l'éclairage de sécurité et les moyens d'extinction. Examiner notamment la cuisine, l'amphithéâtre et le CDI, qui comprend un espace informatique.
3. Consigner les anomalies, demander leur traitement, tester les installations et rappeler au personnel les consignes d'alerte, d'évacuation et d'accueil des secours.

Zones de vigilance incendie au rez-de-chaussée



✓ RÉPONSE À RETENIR

Priorités : vérifier la conformité ERP type R, les alarmes et moyens de secours, maintenir les issues dégagées et former le personnel à l'évacuation.

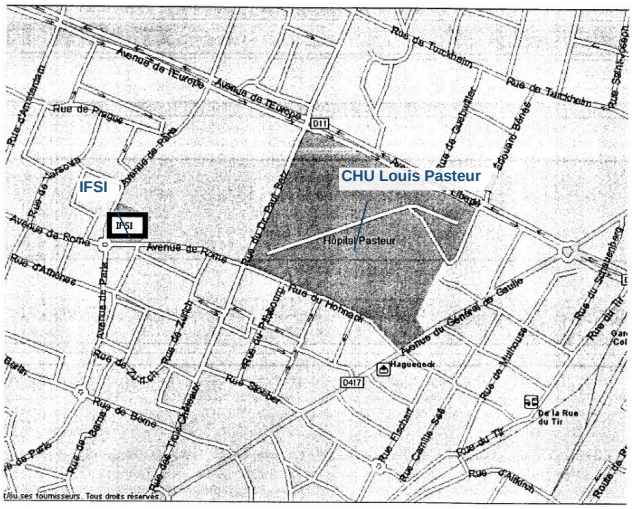
Prévention et lutte contre la malveillance

Question Mission 2. Réaliser une mission visant à améliorer la prévention et la lutte contre la malveillance au sein du nouvel IFSI, en vous appuyant sur les informations et plans du dossier.

Le terrain d'environ un hectare n'est pas clôturé et l'IFSI est situé près du CHU, au carrefour des avenues de Rome et de Paris. Il faut donc organiser la surveillance des accès et la coordination avec le service de sécurité du CHU.

- Définir l’accueil des visiteurs, la vérification de leur identité et la traçabilité des incidents, en tenant compte des horaires du CDI et de ses périodes réservées aux étudiants et enseignants.
- Adapter les rondes aux espaces accessibles au public et protéger les locaux et équipements sensibles, dont les 11 postes informatiques du CDI.
- Avec la direction, évaluer les besoins de contrôle d’accès, d’éclairage, de clôture ou de surveillance, puis formaliser les consignes d’alerte.

Repérage de l’IFSI et du CHU voisin



✓ RÉPONSE À RETENIR

Organiser le contrôle des visiteurs et les rondes, protéger le CDI et coordonner la surveillance du site avec le service de sécurité du CHU.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2007)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E1 A du BP Agent technique de prévention et de sécurité, session 2007, repère E1A, dure 3 heures et a un coefficient 4. Le candidat, chef d'équipe de sécurité d'un CHU, prépare deux missions pour un nouvel IFSI : prévenir l'incendie et la malveillance. L'étude s'appuie sur la notice, les plans du site et des locaux, ainsi que des références réglementaires.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'effectif maximal simultané déclaré par le chef d'établissement est de 700 personnes.
- L'étude exclut explicitement le deuxième étage et le troisième étage.
- Les plans indiquent des échelles de 1/400 pour le rez-de-chaussée et de 1/200 pour le CDI et le premier étage.
- Le dossier réglementaire annoncé comprend les règles ERP, les dispositions du type R, le règlement intérieur et un extrait APSAD R7.

Points de vigilance & attentes du jury

- Respecter le périmètre de l'étude : ne pas traiter les deuxième et troisième étages.
- Repérer les accès, locaux, issues de secours et circulations sur les plans avant l'analyse.
- Vérifier l'échelle du plan utilisé et distinguer les plans du site, du rez-de-chaussée, du CDI et du premier étage.
- Traiter séparément les deux missions et fonder les propositions sur les éléments et documents fournis.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment exploiter les plans du dossier pour préparer les missions ?

Repérez d'abord les locaux, accès, circulations et issues sur les plans concernés. Vérifiez ensuite l'échelle indiquée et rapprochez les plans des informations de la notice. Le plan détaillé du CDI complète celui du rez-de-chaussée.

Q : Quels étages sont inclus dans le périmètre de l'étude ?

La notice précise que le deuxième étage et le troisième étage ne seront pas traités. Le dossier fournit le plan du rez-de-chaussée et celui du premier étage, ainsi qu'un plan détaillé du CDI situé au rez-de-chaussée.

Q : Le sujet donne-t-il un barème par mission ou une répartition du temps ?

Les pages fournies indiquent une durée totale de 3 heures et un coefficient 4, mais aucun nombre de points ni répartition du temps par mission. Le champ points n'est donc pas renseigné dans le sujet.

Q : Quels documents réglementaires sont annoncés dans le dossier ?

La liste annonce un extrait du règlement de sécurité ERP du 25 juin 1980, les dispositions particulières applicables au type R, le règlement intérieur de l'IFSI et un extrait de la règle APSAD R7 sur la détection automatique d'incendie.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U11 - Prise en charge d'un site/2007/BP ATPS - U11 - Prise en charge d'un site - Session 2007 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.